

**REUNION DES EXPERTS EN TRANSPORT ET TRAVAUX  
PUBLICS DE L'AFRIQUE CENTRALE SUR LE PROGRAMME  
REGIONAL D'INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT ET LA  
FACILITATION DE TRANSPORT DANS LES COULOIRS DE  
TRANSIT EN AFRIQUE CENTRALE**

**YAOUNDE (CAMEROUN) 17-18 MARS 2006**

**RAPPORT**

## I. INTRODUCTION

1. La réunion des experts en transport et travaux publics de l'Afrique Centrale sur le programme régional d'infrastructures de transport et la facilitation de transport dans les couloirs de transit en Afrique Centrale s'est tenue les 17 et 18 mars 2006, à l'Hôtel Hilton de Yaoundé (Cameroun).
2. Elle a eu pour objectifs (a) d'examiner les résultats de l'étude sur la priorisation des projets du PDCT-AC et (b) de se pencher sur les différentes initiatives de facilitation de transit dans les corridors, en vue d'impulser une dynamique de leur harmonisation dans l'optique de la mise en place d'une stratégie sous-régionale de facilitation des transports en Afrique centrale.

## II. PARTICIPATION

3. Ont pris part à cette réunion, les représentants des pays suivants : Angola, Burundi, Cameroun, Congo, Gabon, République Centrafricaine, République Démocratique du Congo (RDC), Rwanda et Tchad.
4. Étaient également représentées à cette réunion, les organisations internationales suivantes : la Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale (BDEAC), la Commission Internationale du Bassin Congo-Oubangui-Sangha (CICOS), la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC), la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC), la Coopération Afrique Centrale-Union Européenne Dispositif pour le Développement du Transport Régional (DDT-Régional), la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique (Bureau Sous-régional pour l'Afrique Centrale), le Programme d'Appui aux Politiques de Transport dans les Pays Africains au Sud du Sahara (Sub Saharan Africa Transport Program - SSATP), FECONDE, et l'ISTA.
5. La liste des participants est jointe en annexe I du présent rapport.

## III. CÉRÉMONIE D'OUVERTURE (Point 1 de l'ordre du jour)

6. La cérémonie a été ouverte par Monsieur Mamadou Hachim Koumaré, Directeur du Bureau sous-régional pour l'Afrique Centrale de la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique.
7. Deux allocutions ont été prononcées respectivement par M. HACHIM KOUMARE et Monsieur Paul Gilles Nanda, Directeur des Opérations de la Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale.

8. Les textes des discours sont joints en annexe II.

#### IV. ELECTION DU BUREAU (Point 2 de l'ordre du jour)

9. La réunion des experts en Transport et Travaux Publics de l'Afrique Centrale a élu le bureau suivant pour conduire les travaux :

- Président : Cameroun
- Vice-Président : Gabon
- Rapporteur : Burundi

#### V. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET DU PROGRAMME DE TRAVAIL (Points 3 et 4 de l'ordre du jour)

10. La réunion a adopté l'ordre du jour proposé par le Secrétariat ainsi que le programme de travail (voir annexe III).

#### VI. PRIORISATION DES PROJETS : LE RESEAU COMMUNAUTAIRE ET LES CORRIDORS DE DEVELOPPEMENT (Point 5 de l'ordre du jour)

11. Le Consultant commis par la CEA a présenté le réseau communautaire des transports de l'Afrique centrale, les corridors de développement, les groupes de priorités ainsi que les résultats attendus de la réunion, notamment la validation de ces éléments. Par ailleurs il a informé la réunion des suggestions faites par les bailleurs de fonds (Banque Africaine de Développement et Union Européenne) lors de la **mission** de sensibilisation sur le PDCT-AC en janvier 2006. Ces suggestions visent entre autres à enrichir la méthodologie de priorisation adoptée à Libreville, en octobre 2005.

12. Les débats qui ont suivi ont porté successivement sur les suggestions des bailleurs de fonds, les informations et données complémentaires nécessaires à l'application de la méthodologie, le réseau communautaire, les corridors de développement, et sur les groupes de priorités.

13. Concernant les suggestions de bailleurs de fonds, les experts ont apprécié l'inscription de cette question parmi les sujets débattus. Ils ont recommandé :

- La poursuite des consultations avec les autres bailleurs de Fonds, notamment la Banque Mondiale ;
- Leur prise en compte lors de la promotion des projets bancables du PDCT-AC qui seront établis à l'issue de la priorisation conformément à la méthodologie adoptée à Libreville, en vue de maximaliser les chances de mobilisation des ressources.

14. Quant aux informations et données complémentaires, la réunion a noté que celles disponibles actuellement à la CEA ne lui ont pas permis d'appliquer la méthodologie, parce que partielles et incomplètes. Certains Etats ont fait part de leurs difficultés de fournir des informations, notamment à cause du manque d'études. Toutefois, les pays ont été exhortés à y remédier dans les meilleurs délais afin de permettre à la CEA de finaliser l'étude sur la priorisation.
15. Pour ce qui est du réseau communautaire, la réunion après avoir noté qu'il ne concerne que le transport routier, et aussi pour éviter la confusion avec les réseaux existants, a recommandé qu'il soit désormais dénommé réseau routier consensuel pour l'Afrique centrale.
16. Ensuite, le réseau routier consensuel, les corridors de développement et les groupes de priorités ont été validés après amendements et enrichissements.
17. Ces éléments validés figurent en annexe IV.

## VII. LA FACILITATION DU TRANSPORT ET DU TRANSIT EN AFRIQUE CENTRALE

18. Le représentant du Programme d'Appui aux Politiques de Transport dans les Pays Africains au Sud du Sahara (Sub Saharan Africa Transport Program - SSATP) a fait un état des lieux de la facilitation des transports en Afrique centrale assorti de quelques recommandations.
19. La présentation qui a pris en compte les développements en la matière au niveau de la CEMAC, de la CICOS et de la CEA, a été suivie de débats qui ont surtout porté sur les mécanismes de gestion de couloirs.
20. Le représentant de la CEMAC a fait état du programme de facilitation de la CEMAC qui est en cours de finalisation et qui figure à l'annexe V.
21. En particulier, la réunion a constaté la multiplicité des initiatives, les chevauchements des programmes et activités des acteurs sous-régionaux de l'intégration, tels que la CEMAC, la CEEAC, la CEA et la CICOS ainsi que de SSATP. Il en est de même pour la multiplicité des structures proposées. Une harmonisation de ces initiatives s'avère donc nécessaire, notamment la désignation de l'institution ou l'organisme spécialisé chargé de coordonner les activités au niveau de chaque corridor de développement.

## VIII. QUESTIONS DIVERSES (point 6 de l'ordre du jour)

22. Aucune question n'a été soulevée sous ce point.

## IX. ADOPTION DU RAPPORT ET CLOTURE DE LA REUNION DES EXPERTS (points 7 et 8 de l'ordre du jour)

23. Le rapport a été adopté par la réunion et la clôture a immédiatement suivi.

Fait à Yaoundé (Cameroun), le 18 mars 2006